Il n'est pas un nouveau-né parmi les fils d'Adam sans que Satan ne le touche au moment où il est mis au monde. Suite à ce toucher de Satan, il se met alors à crier. Les seules exceptions furent Marie et son fils.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : J'ai entendu le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dire : « Il n'est pas un nouveau-né parmi les fils d'Adam sans que Satan ne le touche au moment où il est mis au monde. Suite à ce toucher de Satan, il se met alors à crier. Les seules exceptions furent Marie et son fils. » Ensuite, Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) a dit : { Et certes, je la place sous Ta protection ainsi que sa descendance contre Satan le banni. }

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Tout nouveau-né qui naît [parmi les fils d'Adam] est piqué sur le côté par Satan ; il se met alors à élever la voix en pleurant et crie immédiatement après la naissance à cause de cette piqûre que Satan lui inflige. Les seules exceptions furent Marie et son fils Jésus (sur eux la paix). En effet, Allah les a protégés de lui à la naissance grâce à l'invocation de la mère de Marie, lorsqu'elle a dit : { Et je la place certes sous Ta protection, ainsi que sa descendance, contre Satan le banni } [Coran : 3/36]. Allah exauça son invocation et préserva ainsi Marie et son fils Jésus des piqûres de Satan le banni de la miséricorde d'Allah, Exalté soit-Il. Et Marie n'eut d'autre descendance que Jésus (sur lui la paix). Ce toucher ou cette piqûre de Satan est une réalité et ne signifie pas, comme le prétendent certains Mu'tazilites, que Satan ambitionne ou convoite de s'en prendre à l'homme. Il faut plutôt y croire tel qu'énoncé, et que c'est une réalité, comme c'est l'école des Gens de la Tradition et du Groupe.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/10994